

ENSEIGNANT AU SECONDAIRE - PHYSIQUE ET INFORMATIQUE (4^e et 5^e secondaire)

Poste : En voie de permanence

Disponibilité : Rentrée scolaire 2024

Horaire : 8 h 30 à 16 h

Salaire : Salaires compétitifs
(grille salariale du public)



Vous êtes un enseignant passionné qui désire partager ses connaissances avec ses élèves et voir à leur épanouissement tant au niveau intellectuel que social ?
Vous voulez vous joindre à une équipe dynamique et travailler avec des élèves attachants et respectueux ?
Vous recherchez un horaire de travail favorisant l'équilibre travail/vie personnelle ?
Vous avez le profil que nous recherchons !

NOTRE MISSION

Charlemagne vise à assurer à ses élèves un cadre formateur adapté aux besoins d'aujourd'hui et aux exigences de la société de demain. Cette mission favorise l'épanouissement de tous ses élèves tant au niveau intellectuel que social et personnel et ce, de la maternelle à la cinquième secondaire.

NOS VALEURS

- L'excellence académique
- L'accomplissement social
- La discipline personnelle
- La santé et le bien-être
- La langue française

CE QUE NOUS OFFRONS

- Régime de retraite RREGOP (même que celui du secteur public)
- PAEF et télémédecine
- Accès à un service de cafétéria avec menus équilibrés préparés sur place
- Surveillances extérieures assumées par l'équipe des surveillants
- Activités dynamiques et diversifiées assumées par la Vie étudiante et le Service des sports
- Rabais sur les droits de scolarité des enfants fréquentant le Collège

DESCRIPTION DES TÂCHES PRINCIPALES

- Physique : 15 périodes (3 groupes de 5e secondaire)
- Informatique : 8 périodes (4 groupes de 4e secondaire) et 4 périodes (4 groupes de 5e secondaire)
- Superviseur de projets personnels

QUALIFICATIONS

- Baccalauréat en enseignement au secondaire
- Qualification légale

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, à l'adresse courriel suivante :
emploi@collegecharlemagne.ca

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.